

PROVINCE DE QUÉBEC
École secondaire La Frontalière
Commission scolaire des Hauts-Cantons

145

Séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école secondaire La Frontalière, tenue sous la présidence de madame Karo Madore, le 25 juin, à 18 h 30, en visioconférence sur TEAMS.

Présences :

- ▶ parents: Karo Madore, Marie-Claude Gagnon et Maryse Blanchette
- ▶ personnels: Sonya Bérubé, Mélanie Paquette et Joanne Maheu
- ▶ élève(s):
- ▶ représentant communauté: Étienne Gauthier
- ▶ direction: Hugues Émond, directeur
- ▶ commissaire:
- ▶ invité:
- ▶ secrétariat: Carole Moreau

Absence(s) : Ève Lanciaux, Anaïs Côté, Caroline Plafter, et Mélanie Thibault

CE005-19-930

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du 2 juin 2020
3. Période de questions du public
4. Suivi au procès-verbal
 - 4.1 Remboursement aux parents
5. Projet éducatif (adoption)
6. Budget 2020 – 2021 (adoption)
7. Rapport annuel 2019 – 2020 (adoption)
8. Activité automne 2020 finissants 2019-2020
9. Information des élèves
10. Information du comité de parents
11. Information de la direction
 - 11.1 Entrée scolaire 2020-2021
 - 11.2 Composition des conseils d'établissement
 - 11.3 Travaux bénévoles
 - 11.4 Plomb dans l'eau
 - 11.5 Livres de bibliothèque
 - 11.6 Camp de jour

12. Information des membres du personnel
13. Correspondance
14. Autres points
15. Prochaine rencontre
16. Levée de l'assemblée

Sur la proposition de Maryse Blanchette, il est résolu d'adopter l'ordre du jour avec la correction de la numérotation.

ADOPTÉE

CE005-19-931 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 2 JUIN 2020

- Correction : Madame Maryse Blanchette était absente à cette rencontre

Sur la proposition de Marie-Claude Gagnon, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 2 juin 2020 avec la correction apportée aux présences.

ADOPTÉE

▶ **QUESTIONS DU PUBLIC**

Rien à signaler

▶ **SUIVI AU PROCÈS-VERBAL**

Remboursement aux parents : les parents seront remboursés, par chèque, pour tous les services non rendus depuis le 13 mars 2020.

Pour ce qui est des sommes amassées dans le cadre de la campagne de financement pour le voyage en Espagne, les montants amassés seront déposés dans un compte pour l'an prochain. Un voyage ou une activité similaire sera proposé(e) aux élèves où les sommes du compte seront mises à profit.

CE005-19-932 PROJET ÉDUCATIF

Monsieur Émond mentionne que la situation actuelle des enjeux ne pourra être tenue en compte pour la présente année en raison de la situation de pandémie. Cependant, deux moyens supplémentaires seront mis en place afin de soutenir les objectifs du premier enjeu, soit l'élaboration d'un plan motivationnel (pour les élèves ayant complètement décroché de l'école depuis le 13 mars) et la mise en place d'un plan numérique afin de préparer le personnel enseignant à une éventuelle reprise du confinement où les enseignements à distance seraient de nouveau nécessaires.

- Considérant que la direction de l'école recommande la reconduction du projet éducatif en raison de la situation de pandémie;

Sur la proposition de Maryse Blanchette, il est résolu d'adopter la reconduction des objectifs et cibles du projet éducatif 2019 - 2020.

ADOPTÉE

CE005-19-933 PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DE L'ÉCOLE POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2020-2021

- Considérant les explications données par la direction sur les prévisions budgétaires de l'école pour l'année financière [2020-2021](#).

Sur la proposition de madame Karo Madore, il est résolu d'adopter les prévisions budgétaires de l'école pour l'année financière 2020-2021, telles

que présentées et placées en annexe 1 du procès-verbal, sous réserve de la réception des paramètres initiaux.

Il est également convenu:

- Que la direction soit autorisée à effectuer certains transferts de crédits sous réserve des règles budgétaires du Centre de Services Scolaires des Hauts-Cantons.
- Que ce budget prévoit également à l'avance l'affectation de tout ou d'une partie des revenus additionnels perçus en cours d'années et non prévus au budget initial.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE005-19-934 RAPPORT ANNUEL 2019 - 2020

Hugues Émond présente le rapport annuel du conseil d'établissement et en fait un bref survol. Il invite les membres du conseil d'établissement à le consulter.

Corrections à apporter :

- Page 1 : inscrire Étienne Gauthier en remplacement d'Étienne le travailleur de rue.

Sur la proposition de Joanne Maheu, il est résolu d'adopter le rapport annuel du conseil d'établissement 2019 – 2020 avec la correction apportée.

ADOPTÉE

CE005-19-935 ACTIVITÉ AUTOMNALE POUR LES FINISSANTS 2019 - 2020

Monsieur Émond rappelle que, dans le contexte de pandémie actuel, toutes les activités traditionnelles prévues pour les finissants ont dû être annulées en raison des mesures sanitaires. Pour pallier au désappointement des élèves de 5^e secondaire, un comité formé d'élèves de cette cohorte et de membres du personnel prévoit concocter une activité spéciale pour les finissants 2019 – 2020, cet automne, afin de souligner la fin des études secondaires de ce groupe d'élèves touchés par l'annulation de leur bal. Si le contexte le permet, l'événement devra se tenir avant la fin octobre 2020 et sera sans frais pour les élèves y participant.

Sur la proposition de Marie-Claude Gagnon, il est résolu d'approuver la tenue d'une activité spéciale de fin d'études, à l'automne, pour les élèves finissants et finissantes 2019 – 2020, et ce, sans frais pour ces derniers.

APPROUVÉE

► **INFORMATION DES ÉLÈVES**

Absence des représentantes des élèves.

► **INFORMATION DU COMITÉ DE PARENTS**

Maryse Blanchette, représentante au comité de parents, nous résume les sujets discutés lors de la dernière rencontre, soit principalement, les répercussions sur les élèves de la suspension des cours réguliers depuis le 13 mars en raison de la situation de pandémie. L'élaboration d'un plan organisationnel pour la rentrée 2020 a également été discuté.

Par ailleurs, les membres du comité de parents pourront participer au congrès de leur fédération le 26 septembre 2020, à Québec.

► **INFORMATION DE LA DIRECTION**

- **Entrée scolaire 2020-2021** : Monsieur Émond évoque que la rentrée scolaire 2020-2021 se fera pour tous les élèves avec les mesures sanitaires en vigueur dans le contexte de pandémie. Voici les options qui seront mises en place pour ce retour :
 - 100 % des élèves de retour en classe.
 - Ratios habituels d'élèves par groupe.
 - Maintien de groupes fermés formés d'élèves qui demeurent dans leur local de classe respectif.
 - Îlot de 6 élèves dans les classes (cellule de 6)
 - Gestion des endroits publics (salle des casiers, cafétéria, etc)
 - Plan de rattrapage pour les élèves qui n'ont pas participé aux enseignements à distance

- **Composition des conseils d'établissement** : Monsieur Émond explique que la formation du conseil d'établissement 2020 – 2021 devra être faite avant le 18 septembre 2020. Il ajoute que des membres de ce nouveau conseil d'établissement pourront faire partie du conseil d'administration du Centre de services scolaires des Hauts-Cantons après avoir été élus par leurs pairs.

- **Travaux bénévoles** : La loi de l'instruction publique et la CNESST recommandent de vérifier l'encadrement établi par notre centre de services scolaires avant d'entreprendre des travaux avec l'aide de bénévoles.

- **Plomb dans l'eau** : Les analyses d'eau effectuées par les firmes spécialisées révèlent que l'eau de l'école respecte les normes. L'affichage interdisant de boire sera retiré prochainement.

- **Livres de bibliothèque** : Le budget alloué à l'achat de livres pour la bibliothèque sera le même que l'an passé. Pour bénéficier de l'allocation ministérielle, l'école doit investir le tiers du montant accordé par le ministère.

- **Camp de jour été 2020** : Le ratio du nombre d'enfants par groupe a été augmenté, ce qui aura pour répercussion que l'organisme du camp de jour réquisitionnera moins de classes lors de journées de pluie. Lors de la présence des groupes du camp de jour à l'école, la sécurité et la désinfection seront sous la responsabilité des animateurs du camp.

- **Hommage de la direction** : Monsieur Émond tient à rendre hommage aux enseignants qui ont su s'adapter rapidement afin d'offrir des enseignements à distance de qualité avec des outils et plateformes informatiques divers.

► **INFORMATION DU PERSONNEL**

Les enseignantes au conseil d'établissement dévoilent quelques impressions de leur vécu durant le confinement en ce qui a trait aux enseignements à distance. Un des grands avantages à cette situation de confinement fut l'amélioration de leurs compétences avec les outils technologiques de communication. Cependant, la présence physique avec leurs élèves fut l'embûche principale vécue par les enseignants et enseignantes.

▶ **CORRESPONDANCE**

Rien à signaler

▶ **AUTRES POINTS**

Aucun

▶ **PROCHAINE RENCONTRE**

La prochaine rencontre sera l'assemblée générale des parents le mercredi 9 septembre 2020, à 19 H.

CE005-19-936

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Sur la proposition de Maryse Blanchette, il est résolu d'adopter la levée de l'assemblée à 19 h 52.

ADOPTÉE

Président(e)

Registraire